

Quand des responsables de la Bibliothèque Nationale de France bafouent la liberté de signer des pétitions !

Des personnels de la BnF ont décidé de signer la pétition « Sauvons le plus ancien musée de France » mise en ligne par l' « Association pour la sauvegarde du Musée des médailles et antiques », pétition destinée à empêcher la disparition programmée du Musée du Cabinet des Médailles.

Ces agents publics ont été convoqués par le directeur des collections – directeur général adjoint, et par le directeur du département des manuscrits dans le dessein de leur faire retirer leurs signatures. Ceux-ci n'ont pas hésité à rappeler abusivement le devoir de réserve, le directeur du département des manuscrits allant jusqu'à écrire « Vous n'êtes pas autorisés à signer ce genre de pétition mettant en cause l'Etablissement qui vous emploie, y compris à titre personnel ».

L'intersyndicale CFDT-CFTC-CGT-F0-FSU-SUD considère que les pressions et procédés d'intimidation exercés à l'endroit de ces agents sont aussi graves qu'inacceptables puisqu'ils remettent en cause leur liberté d'expression et d'opinion.

Ces faits survenus sont d'une brutalité et d'un irrespect sans précédent dans l'histoire de la Bibliothèque nationale de France. La direction de l'établissement, saisie par les syndicats, semble pourtant se réfugier dans une stratégie de dénéigation. Aussi l'intersyndicale a-t-elle décidé de s'adresser sans délais au Président, M. Bruno Racine.